

# REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la justice

Arrêté du **12 MAI 2022**

**fixant au titre de l'année 2022, la composition du jury du concours externe sur titres pour le recrutement dans le corps des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse.**

Le Garde des Sceaux, ministre de la justice,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°2017-1050 du 10 mai 2017 modifié portant dispositions statutaires communes aux corps de catégorie A de la fonction publique de l'Etat à caractère socio-éducatif ;

Vu le décret 2019-49 du 30 janvier 2019 modifié portant statut particulier du corps des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse, notamment son article 4

Vu l'arrêté du 10 novembre 2009 modifié relatif aux règles d'organisation générale des concours pour le recrutement des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2021 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture du concours externe sur titres pour le recrutement d'éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse,

**Arrête :**

## **Article 1**

Le jury du concours externe sur titres pour le recrutement d'éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse, ouvert au titre de l'année 2022, est composé comme suit :

### **Président :**

Monsieur Olivier FERRON, directeur territorial adjoint de la protection judiciaire de la jeunesse de Franche-Comté ;

### **Vice-présidente :**

Madame LEGHAIT-GEORGET Frédérique, directrice territoriale adjointe, Aube Haute-Marne ;

## **Membres :**

- Monsieur Saïd BESSADI, responsable d'unité éducative, unité éducative d'hébergement collectif de Bar-le-Duc ;
- Madame Claire-Marie CASANOVA, Magistrate, direction de la protection judiciaire de la jeunesse, sous-direction des missions de protection judiciaire et d'éducation ;
- Madame Corinne CAUCHY-SANNA, cadre éducatif, conseillère technique, direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse du Sud-Est ;
- Monsieur Benjamin COQUART, éducateur, unité éducative de milieu ouvert d'Arras ;
- Madame Laurence CUGNET-LABROCHE, directrice des services, centre éducatif fermé de Liévin ;
- Madame Caroline DA SILVA SOLHA, professeure technique, unité éducative de milieu ouvert de St-Nazaire ;
- Monsieur Mathieu DESHAYES, éducateur, unité éducative d'hébergement collectif de Rouen ;
- Monsieur Salim DIB, éducateur, unité éducative d'activités de jour de Villeneuve d'Ascq ;
- Monsieur Sébastien ERONI, éducateur, unité éducative de milieu ouvert de Bourg-en-Bresse ;
- Madame Virginie FAOTTO, directrice territoriale adjointe, direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse Aquitaine Nord ;
- Monsieur Daniel FERNANDES, directeur des services, établissement de placement éducatif de Pantin ;
- Monsieur Fabien FREULET, éducateur, unité éducative de milieu ouvert de Nancy ;
- Madame Christelle GIRARD-CADREN, directrice des services, Service territorial éducatif de milieu ouvert et d'insertion de Charleville Mézières ;
- Madame GAILLARD Anne-Laure, éducatrice, unité éducative de milieu ouvert Toulon ouest ;
- Madame Stéphanie GUIOT, conseillère technique, direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse d'Ile-de-France Outre-Mer ;
- Monsieur Sylvain HAYOT, éducateur, unité éducative de milieu ouvert de Nancy ;
- Madame Alice KOUANG, éducatrice, unité éducative d'activités de jour de Villemomble ;
- Madame Sandra LANFANT, responsable d'unité éducative, unité éducative d'hébergement collectif de St-Etienne ;
- Monsieur Pierre LARRABURU, directeur d'établissement, centre éducatif fermé SEAPB Hendaye ;
- Monsieur Thibaut LEJEUNE-CHEVREUX, éducateur, unité éducative de milieu ouvert de Nancy ;
- Monsieur Meidi MEGHRATE, éducateur, unité éducative d'hébergement collectif de Bagneux ;
- Madame Véronique PHILIPPEAU, responsable d'unité éducative, unité éducative de milieu ouvert de Melun ;

-Madame Tiphaine PREVOST, directrice des services, service territorial éducatif de milieu ouvert Nord parisien ;

-Madame Tiffany SAOULI, responsable d'unité éducative, unité éducative de milieu ouvert Paris Commerce ;

-Madame Silvina TESTA, psychologue, unité éducative de milieu ouvert de Vitry-sur-Seine ;

-Madame Aurélie VAUDREVILLE, directrice des services, service territorial éducatif de milieu ouvert d'Evreux.

## Article 2

La directrice de la protection judiciaire de la jeunesse est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le

12 MAI 2022

Pour le Garde des Sceaux.  
Ministre de la Justice et par délégation  
Pour la Directrice de la Protection  
Judiciaire de la Jeunesse  
L'adjointe au chef du bureau du recrutement  
et de la formation

  
Cécile FOLEA

